

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02238

Numéro SIREN : 828 891 051

Nom ou dénomination : AB ESPACES VERTS

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt 11692

SARL AB ESPACES VERTS
5 RUE GARAUDE

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Certifié conforme



Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/09/2022	Net au 30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	99 695		99 695	99 695
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 340	2 340		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	65 576	31 665	33 911	47 368
Autres immobilisations corporelles	94 171	39 402	54 770	6 076
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	25		25	15
Autres immobilisations financières	506		506	506
Total	262 313	73 407	188 906	153 660
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	52 803		52 803	56 673
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	137 316		137 316	110 073
Créances				
Clients et comptes rattachés	140 597		140 597	80 245
Fournisseurs débiteurs	1 186		1 186	587
Personnel	4 433		4 433	2 396
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 541		4 541	1 795
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	3 872		3 872	7 081
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	23 660		23 660	39 185
Total	368 407		368 407	298 034
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	630 720	73 407	557 313	451 694

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 30/09/2022	Net au 30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	73 475	70 713
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	16 359	14 762
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	221 834	217 476
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	82 649	29 992
Découverts, concours bancaires	6 927	400
Associés et dettes financières diverses	24 081	4 145
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 961	9 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 765	79 395
Dettes fiscales et sociales :		
· Personnel	41 771	41 124
· Organismes sociaux	40 918	45 327
· Etat, impôts sur les bénéfices	2 887	1 077
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 451	21 975
· Etat, obligations cautionnées		
· Autres dettes fiscales et sociales	1 330	1 305
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 739	278
Total	335 479	234 218
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	557 313	451 694

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 30/09/2022

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	102 035			102 035
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	71 640		6 064	65 576
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	29 771	64 400		94 171
Immobilisations financières.....	521	10		531
Total.....	203 967	64 410	6 064	262 313

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	2 340			2 340
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 272	11 314	3 921	31 665
Autres immobilisations corporelles..	23 695	15 707		39 402
Total.....	50 306	27 021	3 921	73 407

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	99 695
Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	60 MOIS				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	56 673	52 803	56 673	52 803
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	110 073	137 316	110 073	137 316
Total.....	166 746	190 118	166 746	190 118

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	501	501	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	150 756	150 756	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

120000

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	89 576	31 766	57 810	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	82 765	82 765		
Dettes fiscales et sociales.....	119 357	119 357		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	30 821	30 821		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	322 518	264 708	57 810	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	20 076
Autres dettes.....	2 561

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	87
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	15 675
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	
Autres engagements réciproques.....	

Engagements reçus

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

Effectifs

11

Autres informations significatives

AB ESPACES VERTS
Société à responsabilité limitée
au capital de 120 000 euros
Siège social : 5 rue de Garaude
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
828 891 051 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 16 359 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 359 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	12 000 euros
Soit 1 euro par part	
Le solde.....	4 359 euros

Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 77 834 euros.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 12 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est

AB

établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

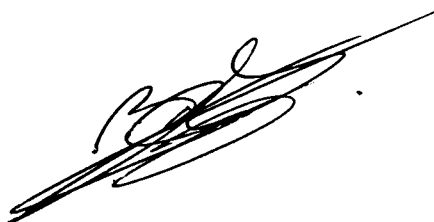
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %
30 septembre 2021	12 000 €	-	12 000 €
30 septembre 2020	-	-	-
30 septembre 2020	-	-	-

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.